

Partenariat entre les associations et Swiss Deaf Sport

Présentation

Swiss Deaf Sport, anciennement Fédération sportive suisse des sourds, est la plus ancienne organisation pour personnes en situation de handicap de Suisse. Fondée à Zurich en 1930, la fédération s'engage depuis lors en faveur des personnes sourdes et malentendantes dans le domaine du sport. Aujourd'hui, nous proposons une large gamme d'activités dans les domaines du sport jeunesse, du sport populaire et du sport de compétition.

Notre indépendance s'explique par la communication.

Les athlètes participant aux Jeux paralympiques ou à PluSport sont atteints d'un handicap physique. Les personnes sourdes et malentendantes, en revanche, ne présentent aucune limitation physique ; elles ne peuvent simplement pas entendre.

Elles présentent toutefois certains désavantages par rapport aux athlètes qui entendent :

- Beaucoup commencent le sport plus tard, car pendant l'enfance, l'accent est d'abord mis sur l'apprentissage du langage parlé et l'utilisation d'aides auditives.
- La communication pendant l'entraînement est parfois difficile, ce qui peut entraîner des retards ou des déficits dans le développement.
- Dans certains sports, les athlètes sourds et malentendants sont clairement désavantagés par rapport aux athlètes entendants.

Les Deaflympics, les Jeux olympiques pour les personnes sourdes et malentendantes, existent depuis 1924, donc bien avant les Jeux paralympiques. Environ 2 800 athlètes du monde entier s'affrontent lors des Jeux d'été, et environ 1 000 lors des sports d'hiver. Ici, tous les athlètes sourds et malentendants concourent dans les mêmes conditions. Pour des raisons d'équité, les aides auditives sont interdites ; seules les personnes présentant une perte auditive d'au moins 55 dB sont autorisées à participer.

Grâce aux technologies auditives modernes et à l'éducation bilingue, les personnes sourdes et malentendantes sont de plus en plus intégrées dans les écoles et les associations pour entendants. Il s'agit là d'un grand progrès, mais cela a aussi pour effet que de nombreuses personnes sourdes et malentendantes perdent le lien avec le sport. Beaucoup ne savent même pas qu'elles ont la possibilité de participer à des compétitions internationales telles que les Deaflympics ou les championnats du monde.

Grâce à des partenariats solides, nous voulons mieux connecter la Suisse, rendre les opportunités visibles et renforcer la place des personnes sourdes et malentendantes dans le sport, des jeunes talents jusqu'à la scène internationale. Ensemble, nous pouvons accomplir davantage!

Pourquoi un partenariat ?

Swiss Deaf Sport s'engage à garantir aux athlètes sourds et malentendants un accès équitable aux offres sportives et à leur permettre de développer leurs talents. De nombreux athlètes sourds et malentendants s'entraînent dans des associations pour entendants classiques. Grâce à ce partenariat, nous voulons visibiliser, mettre en réseau, soutenir et promouvoir ces associations ainsi que les athlètes sourds et malentendants qui y sont intégrés. Cela permettra de créer un réseau solide dans le monde sportif suisse, au bénéfice de toutes et tous : athlètes, associations, fédération et communauté sportive.

Conditions requises pour le partenariat

Une association peut devenir partenaire de Swiss Deaf Sport si au moins un athlète sourd ou malentendant est actif dans l'association, et si celle-ci est prête à faire partie du réseau et à soutenir les valeurs d'inclusion et d'égalité des chances.

Avantages pour les associations partenaires

- Visibilité grâce à l'intégration dans le réseau de partenaires de Swiss Deaf Sport.
- Signe d'inclusion et de communauté
- Échange grâce à un réseau suisse d'associations, d'entraîneurs et de professionnels du sport en lien avec les personnes sourdes et malentendantes.
- Accès à des informations actuelles, à des événements nationaux ou internationaux, ainsi qu'à des possibilités de formation continue dans le domaine de la surdité et du sport.
- Collaboration : développer des projets communs ou des offres d'entraînement.
- Fierté d'être l'association partenaire d'une ou un athlète couronné de succès lors de compétitions internationales

Conditions générales

- Le partenariat est gratuit.
- Les associations partenaires n'ont pas le droit de vote à l'assemblée des délégués et à la conférence de Swiss Deaf Sport.
- Le partenariat repose sur la confiance mutuelle et l'objectif commun de promouvoir les athlètes sourds et malentendants.
- L'association envoie son logo à SDS (publication sur le site Internet).
- Le partenariat est renouvelé chaque année pour une durée d'un an.
- Le partenariat prend fin à la fin de l'année si l'association ne compte plus aucun membre sourd ou malentendant parmi ses membres.
- Le partenariat peut être résilié d'un commun accord.

Comment devenir association partenaire

1. Remplissez le formulaire pour les associations partenaires
2. Après vérification des informations fournies et de la preuve qu'au moins une ou un athlète sourd ou malentendant est actif dans votre association, vous recevrez une confirmation officielle en tant qu'association partenaire.

Formulaire pour les associations partenaires

1. Informations sur l'association

- Nom de l'association :
- Adresse :
- Code postal / Localité :
- Site web :
- Personne à contacter :
- Fonction au sein de l'association :
- E-mail :

2. Informations sur l'athlète sourd(e) ou malentendant(e)

- Nom :
- Date de naissance :
- Sport / discipline :
- Membre de l'association depuis :
- Entraînement hebdomadaire au sein de l'association : Oui Non

(Les noms seront traités de manière confidentielle et interne. Ils ne seront pas publiés)

3. Déclaration de partenariat

L'association signataire confirme :

- L'association compte au moins une athlète ou un athlète sourd ou malentendant.
- Le partenariat sert à créer et à entretenir des réseaux dans le domaine du sport pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Il n'y a aucun frais pour les associations partenaires.
- Les associations partenaires n'ont pas le droit de vote à l'assemblée des délégués et à la conférence de Swiss Deaf Sport.

4. Signatures

Association partenaire

Swiss Deaf Sport

Lieu / Date :

Signature :